

L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Enquête 2019 – principaux résultats un an après la sortie de l'école

Les diplômés des écoles de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage présentent une bonne insertion professionnelle avec un taux net d'emploi (TNE) à 93,3 %, tous cursus confondus (ingénieurs, vétérinaires et paysagistes). Quel que soit le cursus, la population est majoritairement féminine. Si l'accès à l'emploi est comparable entre les hommes et les femmes, leurs conditions d'emploi sont inégales.

INGÉNIEURS

Une population majoritairement féminine : **62 % de femmes**

10,6 % des ingénieurs ont obtenu leur diplôme par la voie de l'apprentissage

Taux net d'emploi ¹

93,2 % des ingénieurs entrés sur le marché du travail sont en emploi un an après la sortie de l'école

♀ 92,8 % - ♂ 93,9 %

Rémunérations ²

Un ingénieur en emploi en France gagne en moyenne **33 004 €** bruts annuels. Ce niveau de rémunération varie selon le secteur d'activité investi.

♀ 32 214 € - ♂ 34 265 €

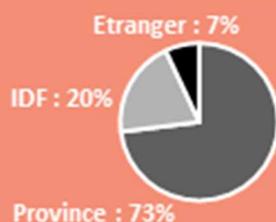
Contrat ³

72,3 % des ingénieurs salariés sont en CDI

Un taux inégal entre les femmes et les hommes

♀ 69,3 % - ♂ 77,3 %

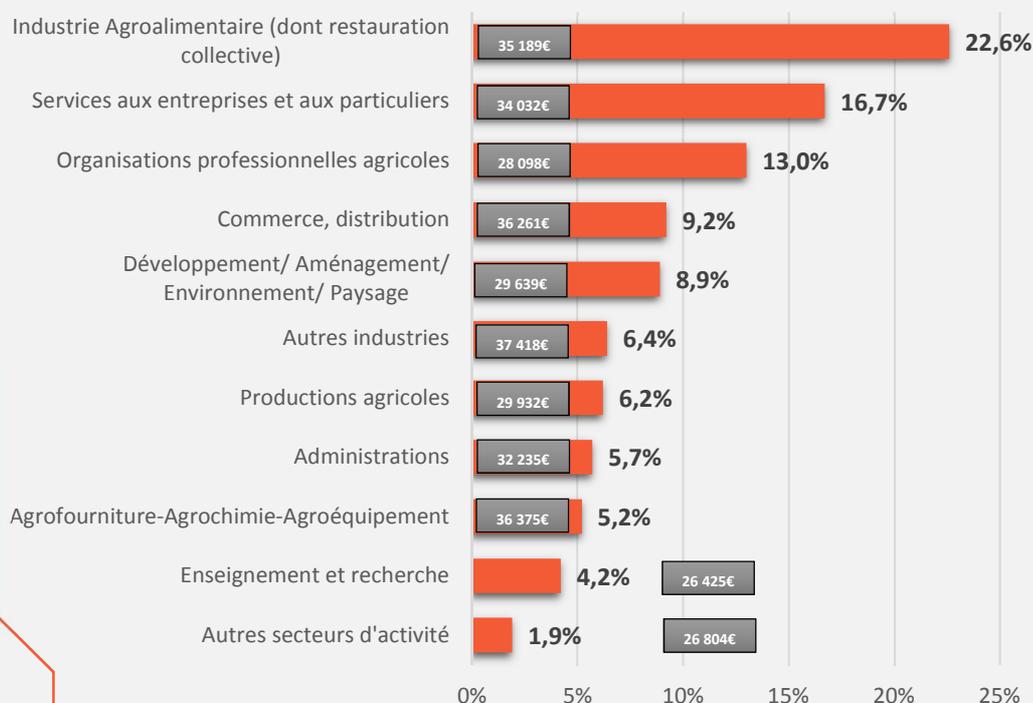
Lieu de travail



Une insertion rapide pour les ingénieurs qui ont suivi leur formation par apprentissage et des rémunérations attractives



Secteurs⁴ d'activité des ingénieurs



DÉFINITIONS

1 Le **taux net d'emploi (TNE)** correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle (y compris en volontariat) rapportée à l'ensemble de la population active (individus en activité professionnelle et ceux en recherche d'emploi). Les élèves fonctionnaires sont exclus du calcul.

2 **Rémunérations** : la moyenne est calculée pour une activité professionnelle à temps plein en France, salariée ou non (hors volontariat). Les primes et avantages sont pris en compte.

3 **CDI** (dont fonctionnaires) : la part des CDI est calculée sur l'ensemble des salariés en France.

4 **Secteurs et fonctions** : les individus en emploi (dont en volontariat) en France ou à l'étranger.

VÉTÉRINAIRES

Une population majoritairement féminine :
76,4 % de femmes parmi les diplômés

Taux net d'emploi ¹

Quasi plein emploi un an après la sortie de l'école, avec un **TNE** de
94 %
♀ 93,5 % - ♂ 95,6 %

Rémunérations ²

Un niveau de rémunération comparable entre les hommes et les femmes mais variable selon la fonction exercée : **29 146 €**
♀ 29 088 € - ♂ 29 264 €

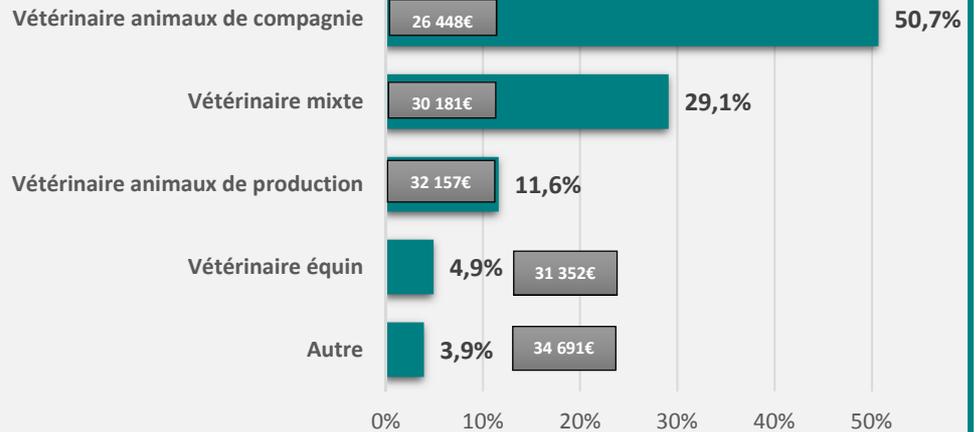
Contrat ³

73% des vétérinaires exercent en CDI, une proportion équivalente chez les hommes et les femmes
♀ 72,7% - ♂ 74%

Entrepreneuriat

7,6% des vétérinaires s'installent en profession libérale, majoritairement en qualité de collaborateur

Fonctions⁴ exercées par les vétérinaires



PAYSAGISTES

62 % des paysagistes diplômés d'Etat sont des **femmes**

Taux net d'emploi ¹

Un TNE à **88,4 %** un an après la sortie de l'école
♀ 88,9% - ♂ 87,5%

Rémunérations ²

Les paysagistes gagnent en moyenne **25 484 €** bruts annuels
♀ 24 332 € - ♂ 28 119 €
Une rémunération moins favorable aux entrepreneurs

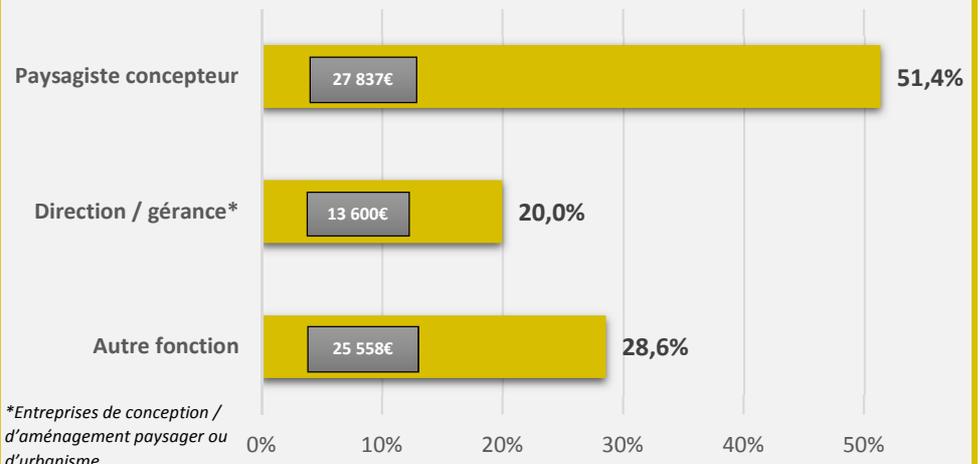
Contrat ³

53,6 % des paysagistes salariés sont en CDI
♀ 50 % - ♂ 60 %

Entrepreneuriat

23,7 % sont **indépendants** dans le secteur de la conception et l'aménagement paysager

Fonctions⁴ exercées par les paysagistes



Source : enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des diplômés réalisée en 2019 au sein des écoles de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage relevant du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Agro-campus Ouest, AgroParisTech, AgroSup Dijon, Bordeaux Sciences Agro, El Purpan, ENGEES, ENSP, ENVA, ENVT, ESA Angers, ESB, Institut polytechnique UniLaSalle, ISA Lille - Yncréa, ISARA, Montpellier SupAgro, Oniris, VetAgro Sup

Retrouvez les résultats des enquêtes précédentes sur www.chlorofil.fr/stats, rubrique « StatEA – Actualité », menu « insertion scolaire et professionnelle ».

Taux de réponse

Ingénieur : 78,8%

Vétérinaires : 54%

Paysagistes : 83,3%